

Le musée des beaux-arts de Mons des origines à 1970

Les origines du musée des beaux-arts de Mons remontent à 1781, année de l'ouverture d'une école de dessin. Cette création possédait une collection de modèles et de gravures destinée aux travaux des élèves. Bien que peu importante, elle constituait une ébauche de musée. Les événements révolutionnaires entraînent la fermeture de l'école en 1794. Les cours de dessin se donnent ensuite à l'École centrale du département de Jemappes qui s'ouvre à Mons en avril 1798. Un musée lui est adjoint, installé dans le refuge de l'abbaye d'Épinlieu et confié à la garde de Philibert Delmotte, le bibliothécaire de l'école. Il est alimenté par les objets d'art confisqués aux établissements religieux. Ce musée est éphémère : la loi du 1^{er} mai 1802 met fin à l'expérience des écoles centrales. Celle du département de Jemappes disparaît le 22 décembre de la même année. En raison du Concordat signé en 1801, les œuvres sont restituées aux églises. Le musée, essentiellement tourné vers les beaux-arts, ferme avant même son ouverture au public.

L'idée d'un musée communal fait son chemin à Mons. Des projets sont mis sur la table dès le début des années 1830. En octobre 1832, Frédéric Corbisier, membre du Conseil de Régence et patron charbonnier, propose de créer un musée, uniquement d'histoire naturelle. Ce projet reflétait les préoccupations de son initiateur et de ses contemporains : mettre en valeur et permettre l'étude des ressources naturelles, surtout minéralogiques, d'une province industrielle. Le but poursuivi était utilitaire et les beaux-arts n'entraient pas en ligne de compte. Faute de moyens financiers, ce projet reste lettre morte.

L'idée la plus ambitieuse est celle présentée en 1837 par Charles Delecourt. Il envisage de réunir des collections d'histoire naturelle et de beaux-arts. S'il accorde une valeur pédagogique au musée, ce n'est pas uniquement en pensant au développement industriel. Selon lui, les collections scientifiques et artistiques font naître le goût, incitent à l'étude et le musée peut devenir un foyer de patriotisme. Le projet de Delecourt inspirera la création du musée communal.

Celle-ci remonte aux années 1838-1839 et commence par l'achat de collections, uniquement d'histoire naturelle, et par la nomination d'une commission de surveillance et de direction dont la mission première est de classer les collections mais aussi de proposer des mesures de nature à les accroître. Au sein de cette commission, composée au départ de onze membres, les beaux-arts ne sont représentés que par Antoine Van Ysendyck (1801-1875), professeur et ensuite directeur de l'Académie de dessin de Mons. Le musée est accessible au public à partir de 1840.

La Ville manque de moyens financiers pour étendre les collections : c'est la raison pour laquelle est créée en 1841 une « Société pour l'encouragement du musée de la Ville de Mons ». Les sommes récoltées par le biais des cotisations des membres sont réparties entre les sections du musée en fonction de leurs besoins. Les beaux-arts (peinture et sculpture) constituent la troisième section avec l'archéologie et la numismatique. Dans les faits, il semble que ce soient essentiellement les beaux-arts qui bénéficient de cet apport financier. Une des premières préoccupations de la Société est l'organisation d'expositions en 1841 et 1842 ; elles deviennent triennales à partir de 1843. La Société y fait l'acquisition d'œuvres exposées qui viennent enrichir les collections. Elle cesse ses activités en 1882, au moment de la scission des collections du musée, avant d'être relancée en 1893 sous le nom de

« Société pour l'encouragement des beaux-arts ». Beaucoup plus que les autres sections, celle des beaux-arts doit ses accroissements à la générosité des donateurs.

À l'origine, les collections du musée sont installées dans deux salles de la bibliothèque communale, rue des Gades (aujourd'hui rue Marguerite Bervoets) mais assez rapidement elles s'y trouvent à l'étroit. En 1849, le Conseil communal, décide le transfert des collections d'histoire naturelle au premier étage de l'arsenal des pompiers dans la cour de l'hôtel de ville, laissant ainsi plus d'espace et une meilleure visibilité à la quarantaine d'œuvres conservées à la Bibliothèque. Cependant cette mesure n'offre que peu de répit et, en 1866, la *Gazette de Mons* déplore le manque de locaux convenables et l'éparpillement des œuvres. Un amateur d'art souhaitant avoir un aperçu complet des collections de la Ville doit se rendre à l'hôtel de ville (galerie des portraits), à la salle Saint-Georges qui lui est contiguë, à l'Académie des beaux-arts et bien entendu au musée dans les locaux de la bibliothèque publique où, faute de place, des toiles étaient exposées jusque sur les escaliers, une situation de nature à décourager les donateurs.

Au début de 1868, le bourgmestre François Dolez s'adresse au gouvernement afin qu'il cède à la Ville l'église du couvent désaffecté des Visitandines, place du Parc. La demande n'est acceptée que deux ans plus tard, au moment du transfert des Archives de l'État dans l'ancien couvent. La Ville peut y entreposer ses peintures à condition de pourvoir aux frais d'entretien et sous réserve que le gouvernement puisse reprendre possession des lieux si besoin est. C'est le cas en 1912 lorsque la chapelle est jugée indispensable pour permettre l'agrandissement du dépôt des archives.

Le choix de l'église n'est pas des plus heureux et les inconvénients ne tardent pas à se manifester : mauvais éclairage et humidité néfaste à la bonne conservation des toiles. En 1912, on estime que 120 toiles ont besoin d'une restauration. Pour remédier à cette situation on envisage plusieurs solutions qui se révèlent inefficaces. Il est nécessaire de trouver un nouveau bâtiment mais l'état des finances communales retarde la prise de décision. Une occasion se présente à la fin du siècle, favorisée par le legs Henri Glépin. Ce professeur à l'École des mines de Mons, décédé en 1898, léguait à la ville ses collections ainsi qu'une importante somme d'argent destinée à la construction d'un hospice pour vieillards. Glépin avait demandé que plusieurs salles y soient aménagées pour accueillir ses collections. Suite à un accord avec l'administration des Hospices, il est convenu qu'une partie de la somme sera destinée à la construction d'un musée qui accueillera notamment les collections de Glépin. Un avant-projet est élaboré dès la fin de 1898 mais, en raison de difficultés financières et de modifications demandées à l'architecte Jules Rau (1854-1923), professeur à l'Académie des beaux-arts de Mons, les travaux ne commencent qu'en 1908. Le nouveau musée s'élève rue Neuve, à l'emplacement d'une partie de l'ancien couvent des Filles de Notre-Dame de la Présentation, une situation plus centrale que le Parc. Tous les bâtiments du couvent ne sont pas démolis. On sauvegarde notamment l'infirmierie datant de 1636 qui accueille à partir de 1931 le Musée Jean Lescarts. Pas loin de là, dans l'ancien Mont-de-Piété, est inauguré en 1930 le Musée du Centenaire.

Le nouveau musée des beaux-arts, érigé avec l'aide de la Province et de l'État, est inauguré le 7 septembre 1913 par le roi Albert Ier. Il comprend 5 salles dont deux pour les collections de Glépin. Au fil du temps le musée devient trop exigu et ne répond plus normes muséologiques. Il est dès lors décidé de faire des transformations. Des travaux sont entrepris à partir de 1968 et le nouvel édifice, construit sur les plans d'E. Vandestraete, est inauguré le 19 septembre 1970. Une bibliothèque pour la jeunesse et une discothèque lui sont adjointes.

Cette réorganisation se place à un moment particulier : celui de la révision de la Constitution (1968-1970) qui débouche sur la première réforme de l'État et instaure l'autonomie culturelle en créant trois Communautés. C'est également une période de bouleversement sociétal (Mai 68 n'est pas loin) où l'on parle de révolution et de démocratie culturelle. On assiste alors au développement de politiques culturelles qui se concrétisent par des créations dont Mons donne ici un exemple avec un complexe auquel viendra bientôt s'ajouter l'ASBL « Maison de la Culture » chargée de coordonner et d'animer la vie culturelle de la région.